

# L'INFO-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

SECTION

Loisirs

Volume 5 numéro 22 • avril 2010



**ATTENTION, ATTENTION**  
**petits naufragés!**  
Terrain de jeux 2010

Cet été, le terrain de jeux de Scott se retrouve sous les tropiques, partant à l'aventure pour 7 semaines sur une mystérieuse île déserte. Joins-toi à nous pour découvrir tous les défis,

les activités et les plaisirs que renferme cet endroit aux mille secrets! Nos enfants de la jungle sauront-ils relever les épreuves de ce paradis sauvage, au rythme des tam-tams et des énigmes de la nature rebelle?

Quelques dates importantes à retenir :

**10 mai** : Réception du Programme loisirs été 2010 !

**27 mai** : Séance d'informations et inscriptions aux activités.

**28 juin** : Début du terrain de jeux

Si d'ici la réception du Programme loisirs été 2010, vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des loisirs au 418-387-2037



## Mieux Consommer d'HYDRO-QUÉBEC

Avez-vous rempli votre formulaire Diagnostic résidentiel Mieux Consommer?

Vous avez reçu votre questionnaire du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec. Certains l'ont rempli, d'autres l'ont égaré, recyclé... mais il est ENCORE temps de vous reprendre. Les citoyens de Scott ont jusqu'au 20 août 2010 pour amasser des fonds pour le projet de réaménagement de la piscine de Scott.

La campagne du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER rapporte, à tous:

1. Nous aide à réduire notre consommation d'énergie sans nuire à notre confort. Cela peut se traduire par des économies.
2. Nous permet aussi de financer notre projet collectif. En effet, Hydro-Québec versera 30 \$ pour chaque rapport émis sur papier, et 35 \$ pour chaque rapport en ligne ([www.courantcollectif.com](http://www.courantcollectif.com))

Répondons massivement au questionnaire et ramassons une somme importante pour la piscine de Scott.

Pour plus d'information, visitez le [www.courantcollectif.com](http://www.courantcollectif.com) ou appelez au 1-800-énergie (343-7443) ou encore communiquez avec Marie-Michèle au service des loisirs au 418.387.2037.

## À SURVEILLER!



\*Le Programme loisirs été 2010, qui vous sera acheminé par la poste la première semaine de mai.

\* Les premiers résultats de La Campagne du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER. Combien aurons-nous amassé d'argent dans la première phase de cette campagne?!

## Bazar Sportif NOUVEAU!

Gardez l'équipement de soccer trop petit pour votre enfant ou encore la paire de bottes de ski usagée de votre fille! Le service des loisirs en collaboration avec le soccer de Scott, vous offre la possibilité de vendre ou d'échanger entre parents vos équipements sportifs usagés. C'est simple et pratique : Tous ceux intéressés à se faire une table sont invités à s'installer à compter de 9h30. Aucune réservation de table n'est nécessaire, il y en a suffisamment pour tous!

**Quand ? Samedi le 15 mai 2010 de 10 h à 12 h**

**Où ? Gymnase de l'école l'Accueil**

**Pour qui? Ouvert à tous!**



## LIGUE DE MINI-FOOTBALL DE L'EMBÂCLE



**Pour qui?** Les jeunes (gars et filles) de 9 à 12 ans

**Quand?** 2 entraînements par semaine en 16h15-18h00. Les matchs seront disputés les vendredis soirs.

**Durée** : Du 4 juin au 13 août pour un total de 10 semaines

**Coût** : 200\$ pour les 10 semaines.

**Informations** : Emmanuel Rodrigue, Responsable Football de l'Embacle PBV [bvfootball@csbe.qc.ca](mailto:bvfootball@csbe.qc.ca) Tél.: (418) 386-5541 #4330

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX: LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30

## ∞ DATES à RETENIR ∞

MAI						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

JUIN						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

## À LIRE CE MOIS-CI

Section Loisirs

Votre conseil... en bref

Le brûlage d'herbe, une habitude à perdre

Horaire - Point de service SAAQ (Ste-Marie)

Les brûlages printaniers

Randonnée cycliste...

Mise en conformité des installations sceptiques

Cercle de fermières de Scott

Club F.A.D.O.Q. de Scott



Assemblée du conseil municipal



Cueillette des ordures ménagères



Cueillette sélective recyclage



Ouverture de la bibliothèque  
Lundi : 18 h 30 à 20 h 00  
Mardi : 13 h 00 à 15 h 00  
Jeudi : 18 h 30 à 20 h 00



Les bambineries

# VOTRE CONSEIL... en bref

## RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

### Séance extraordinaire du 15 mars 2010

- 1- Approbation du règlement d'emprunt numéro 259 considérant qu'aucune personne ne s'est présentée pour s'opposer à ce règlement lors de la journée d'enregistrement qui s'est tenue lundi le 15 mars 2010. Règlement d'emprunt ayant pour objet l'exécution de travaux de modifications aux étangs d'épuration et l'ajout d'un nouvel étang.
- 2- Acceptation à la demande pour la construction d'une mezzanine au garage municipal conditionnel à la vérification des coûts, à la demande de soumissions et que le montant n'excède pas 5 000 \$.

### Ajournement du 17 mars 2010

- 1- Mandat d'assistance accordé à Expertises Immobilières de Beauce ainsi qu'à Tremblay, Bois, Mignault afin d'évaluer les acquisitions de terrains.
- 2- La Municipalité accorde la mandat à L.V.M. Technisol pour l'exécution de 7 forages et 5 puits tel que présenté dans la lettre du 3 mars dernier. Les honoraires sont de 14 995 \$, taxes exclues.
- 3- La Municipalité donne l'autorisation pour la circulation d'un groupe de cyclistes dans les rues de la Municipalité, le samedi 11 septembre 2010. (Défi Vélo Desjardins).

### Séance ordinaire du 12 avril 2010

- 1- Ajout d'une lumière de rue face au 836 route du Président-Kennedy
- 2- Vitesse réduite à 30 km / h dans la 1<sup>re</sup> avenue et 2<sup>e</sup> rue dû à la circulation dense des poids-lourds. Les panneaux de signalisation seront installés dès la réception de ceux-ci.

- 3- La séance de juin est reportée au lundi 14 juin 2010.
- 4- La Municipalité alloue un montant de 100 \$ à la demande de commandite de l'Association d'entraide communautaire La Fontaine.
- 5- La Municipalité n'attribue pas de commandite à Solutions Mécanique situé au 394 route du Président-Kennedy pour un Tuning Show qui aura lieu le 31 juillet prochain. Par contre, le conseil lui propose de publiciser gratuitement son événement dans le journal.
- 6- Il a été résolu unanimement de maintenir le règlement existant à 1.5 l'unité pour le système d'aqueduc et d'égoût dans la catégorie garage en zone commerciale au 800 route du Président-Kennedy.
- 7- Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Simard qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 261 et ayant pour objet des travaux de construction du bâtiment de la piscine municipale et les réparations de la piscine.
- 8- Demande de soumissions pour la construction du bâtiment de la piscine municipale. Deux soumissions nous sont parvenues: 1- Yvan Deschênes, architecte et Odette Roy et Isabelle Jacques, architectes. Le mandat est accordé à M. Yvan Deschênes, architecte au montant de 19 500 \$, taxes en sus pour la construction du bâtiment de la piscine municipale.
- 9- La Municipalité refuse l'installation d'une antenne au 120, 10e Rue, n'étant pas conforme au plan de zonage. Le conseil municipal recommande à Vidéotron de faire l'installation au 1641 route du Président-Kennedy ayant déjà sur place des antennes de Rogers Sans Fil.
- 10- Le conseil municipal appuie la MRC de la Nouvelle-Beauce dans sa demande à portée collective en vertu de l'article 59

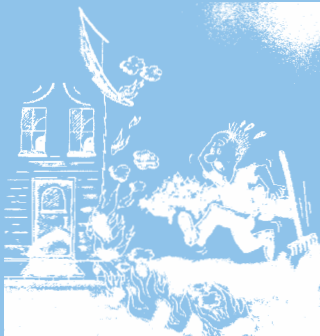
de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Que la Municipalité de Scott informe la commission qu'elle va modifier sa réglementation d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur d'une modification du schéma d'aménagement et de développement révisé portant sur cette demande à portée collective.

- 11- Refus à la demande d'amendement au règlement de zonage pour le lot 4 388 551 situé au 69 rue des Rapides (Phase 2). Selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, ils sont défavorables à cette demande. Au départ, le concept d'aménagement était la construction résidentielle et unifamiliale ne désirant pas briser l'harmonie du quartier.
- 12- Règlement numéro 150 concernant l'interdiction d'allumer des feux sans permis. Acceptation à l'amendement au règlement numéro 150, modification à l'article numéro 6 concernant la période interdite, soit du 1er avril au 15 mai.
- 13- Entente entre la MRC de la Nouvelle-Beauce et les Municipalités locales concernant l'utilisation d'une machine à tester les tuyaux. La Municipalité de Scott accepte les modalités et les conditions administratives et financières.
- 14- La Municipalité alloue un montant de 200 \$ au Cercle de Fermières de Scott afin de leur aider à défrayer les frais afférents pour souligner le 85<sup>ième</sup> anniversaire du Cercle de Fermières.
- 15- La Municipalité refuse la publicité des municipalités à l'honneur pour cette année diffusée sur les ondes du FM 101.3
- 16- La Municipalité demande à la Fédération de l'UPA de la Beauce de renouveler l'entente qui a déjà été prise dans les années antérieures concernant l'épandage de fumier.

### Le brûlage d'herbe, une habitude à perdre!

Le brûlage de l'herbe morte au printemps constitue une pratique de moins en moins répandue. Malheureusement, à chaque année, au Québec, elle est à l'origine de près de 20 incendies de forêt qui couvrent une superficie comparable à 60 terrains de football.

**Le brûlage d'herbe est INTERDIT par la plupart des municipalités**



### HORAIRE – POINT DE SERVICE SAAQ (SAINTE-MARIE)

À titre de mandataire de la SAAQ, la MRC de La Nouvelle-Beauce vous invite à effectuer vos transactions à son point de services SAAQ aux heures suivantes :

Jours	Heures d'ouverture
Lundi	11 h à 17 h 30
Mardi	11 h à 17 h 30
Mercredi	11 h à 17 h 30
Jeu	11 h à 20 h
Vendredi	11 h à 17 h 30

Adresse :  
700, rue Notre-Dame Nord  
Sainte-Marie

Téléphone : 418-387-5488



### GROSSES VIDANGES

JEUDI LE 20 MAI

Le ramassage des gros rebuts tels que branches d'arbres (bien attachées), matelas, électroménagers, etc...

#### À l'exception :

Des déchets de construction et des matières dangereuses.

**GESTION MARALI ENR.** Jean-Marc Deblois, propriétaire  
299, Desjardins, Scott Qc G0S 3G0

Façage de terrains vacants, bûchage de terrain et jardin, nivelage de terrain, déneigement  
Tél.: 418 387-3870 Rés.: 418 387-6318

**Accair inc.**  
R.B.Q. 0291-5588-50  
accair@bellnet.ca

• VENTE  
• SERVICE  
• ENTRETIEN  
• RÉPARATION  
• INSTALLATION

**CHAUFFAGE • CLIMATISATION • THERMOPOMPE**  
INDUSTRIEL • COMMERCIAL RÉSIDENTIEL  
TÉL.: 872-5632 TÉL.: 843-1825



**VOUS VIVEZ DES MOMENTS DIFFICILES ET VOUS AIMERIEZ EN PARLER ?**

#### Solitude, deuil, rupture, maladie ?

L'isolement c'est une souffrance muette dans notre société de performance. À travers l'écoute active, les bénévoles de Tel-Écoute amènent la personne à prendre conscience de son potentiel, de ses forces et à explorer des pistes de solutions que la personne trouvera par elle-même.

Écouter l'autre, c'est lui permettre d'exister tel qu'il est, dans sa globalité et sa dignité.

**Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive 7 jours / 7**

Du lundi au vendredi de 18h00 à 3h00 du matin  
Samedi et dimanche de midi à 3h00 du matin

**ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT 418-387-3393**

### Omnia Groupe Conseil inc.

Gestion  
Comptabilité  
Fiscalité

À votre service depuis 1993

- Service de comptabilité générale
- Tenue de livres
- Préparation d'états financiers
- Déclarations TPS/TVQ
- Rapports d'impôt personnel et d'entreprise
- Aide au démarrage d'entreprise
- Service de paie
- Rapport CCOI

Érick Béland, CMA, BAA, CSCC  
1687, rang St-Étienne, Scott (Québec) G0S 3G0  
Tél. : 418 387-3308 • Téléc. : 418 387-3437  
omnia@globetrotter.net

### Desjardins Caisse populaire du Nord de la Beauce

**Siège social**  
106, route du Vieux-Moulin  
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0  
Tél. : 418 882-5678 • Sans frais : 1 866 982-5678  
Télécopieur : 418 882-5637

**Centre de services de Scott**  
1060, route Kennedy  
Scott (Québec) G0S 3G0  
Tél. : 418 387-5804 • Sans frais : 1 866 982-5678  
Télécopieur : 418 387-6547

### EXCAVATION DANIEL LÉTOURNEAU INC.

MINI-EXCAVATION - TERRASSEMENT - MARTEAU HYDRAULIQUE  
BUREAU: (418) 387-3148  
CELL.: (418) 386-6466





**Service régional de prévention incendie  
MRC de La Nouvelle-Beauce**  
700, Notre-Dame Nord, bureau B, Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9  
Téléphone: (418) 387-3444 • Télécopieur: (418) 387-7060  
preventionincendie@nouvellebeauce.com

## OBJET : Les brûlages printaniers

Avec le beau temps et la chaleur de l'été qui se font sentir un peu plus chaque jour, plusieurs d'entre vous décideront de brûler les branches et les feuilles qui sont tombées au sol à l'automne et durant l'hiver dernier. Par contre, quelques consignes de sécurité sont à respecter si vous décidez d'utiliser cette pratique :

- Veuillez vous procurer un permis de brûlage auprès de votre municipalité. Vous serez certains que vous avez la permission de faire votre brûlage et ils vous indiqueront les normes à respecter, selon le règlement municipal;
- Ne jamais utiliser d'accélérateur (essence, huile, etc.) pour allumer ou entretenir un feu;
- Il doit toujours y avoir un adulte présent pour la surveillance du feu;

- Consulter l'indice-o-mètre pour connaître les dangers d'incendie en forêt. Au printemps, les dangers d'incendie sont accrus;
- Choisir un endroit dégagé, situé loin de la forêt, des bâtiments, des réservoirs de matières dangereuses et des matières combustibles en général;
- Vérifier la vitesse et la direction du vent avant d'allumer le feu. Un vent trop important peut rapidement vous faire perdre le contrôle de l'incendie et le propager aux bâtiments environnants ou à la forêt;
- Avoir à portée de main du matériel pour éteindre l'incendie;
- Éteindre le feu complètement avant de quitter les lieux. Ajouter beaucoup d'eau et brasser les cendres afin de faire pénétrer l'eau efficacement.

En tout temps, veuillez vous référer auprès de votre municipalité avant d'effectuer votre brûlage. Après en avoir reçu l'autorisation, faites votre brûlage en respectant les consignes de la municipalité.

Si vous perdez le contrôle de l'incendie, n'hésitez pas à contacter les pompiers en composant le

# 9-1-1.

Si vous avez des questions concernant les permis de brûlage, veuillez contacter votre Service de sécurité incendie ou votre bureau municipal.

Antoine Sévigny, Technicien en prévention incendie  
MRC de La Nouvelle-Beauce

**Interdiction de faire des feux à ciel ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai. Un permis de brûlage est obligatoire en s'adressant à la Municipalité de Scott au 418-387-2037 et ce gratuitement.**

## CAMPAGNE DE FINANCEMENT

### C.V.A.

(contribution volontaire annuelle) 2010

**24 avril au 9 mai 2010**

*Nous voulons conserver notre patrimoine religieux à Scott*

**DONNONS GÉNÉREUSEMENT  
c'est le seul moyen**

Les générations futures nous remercieront. Vous recevrez une enveloppe de C.V.A. Un bénévole passera chez vous pour la recueillir sous peu. Nous comptons sur votre accueil et nous vous remercions pour votre générosité. Donnez selon votre capacité.

Tout montant quel qu'il soit sera apprécié.  
**MERCI POUR VOTRE GESTE DE SOLIDARITÉ**

*La Fabrique de St-Maxime de Scott*

## Parentre-nous est toujours chez vous



Parentre-nous est une activité qui a lieu dans  
**VOTRE municipalité**

C'est offert gratuitement par  
**La Maison de la Famille Nouvelle-Beauce**



Pour vous et vos  
enfants âgés entre  
0 et 5 ans

Pour plus d'informations  
et inscription  
Contactez Anne-Marie au  
**418-387-3585**

*Serez-vous de la partie pour la  
prévention du suicide ?*

## Randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide

**Le dimanche 8 août 2010**

Venez participer à la 10<sup>e</sup> édition de la randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide afin de contrer ce fléau qui représente, dans notre région, environ 80 personnes qui s'enlèvent la vie chaque année.

Les profits amassés vont à deux organismes oeuvrant à la prévention de la détresse psychologique : **la Barre du Jour et Tel-Écoute du Littoral**. Par leurs activités, leur écoute et leurs interventions, ces deux organismes oeuvrent à prévenir la détresse psychologique et la crise suicidaire en permettant à la personne de verbaliser sa souffrance et de sortir de l'isolement.

Il y a 4 circuits pour les cyclistes et un circuit pour les marcheurs. Les participants sillonneront les routes de la Nouvelle-Beauce et de Bellechasse.

Si vous avez le goût d'adhérer à une bonne cause en y participant ou en offrant un don, contactez-nous au siège social : Marie-Ève Audet au 418-838-4094.

**C'EST UN RENDEZ-VOUS LE 8 AOÛT prochain !**

**LES CONSTRUCTIONS**  
**FOGIV**  
Entrepreneur général en excavation  
**418 387-6270**  
Gaétan Turcotte  
500, 1<sup>re</sup> Avenue, Parc Industriel  
Sainte-Marie (Québec) G6E 1B5  
Télé.: 418 387-3988

**Restaurant**  
**Le Victorien**  
Livraison gratuite  
à Scott  
**418 387-3340**

de rabais avec tout achat  
de 10 \$ et plus  
**brunet**  
**JOSÉE ROY, PHARMACIENNE**  
1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438  
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

**Tremblay**  
**Cossette**  
**Gaudreau & ass.**  
**Me Marie-Claude Lacroix**  
Notaire, conseillère juridique  
**418 651-2420**  
Télé.: 418 651-4381  
PLACE DE LA CITÉ, Tour Cominar  
11<sup>e</sup> étage, bureau 1150  
2640, boul. Laurier, Sainte-Foy  
(Québec) G1V 5C2

**Les Équipements motorisés**  
**J.-A. MARCOUX INC.** SIMON MARCOUX  
Vente et service :  
• Scies à chaîne • Génératrice  
• Tondeuse • Chasse-neige  
526, des Érables, St-Elzéar, QC G0S 2J0  
Tél.: (418) 387-2509 Fax: (418) 386-1541  
j.a.marcoux@globetrotter.net  
www.jamarcoux.com

**Arpenteurs-Géomètres**  
Bolduc, Poulin & Associés, s.e.n.c.  
Michel Bolduc, a.-g. • Robert Mathieu, a.-g.  
François Lehouillier, a.-g.  
564, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie  
**418 387-5004**

**FABRICATION CLEMENT Inc.**  
Spécialiste tiroirs - Meubles sur mesure  
Clément Marcoux, prop.  
Tél. : 418 387-6286  
Télé.: 418 387-6582  
1514, route Kennedy Nord  
Scott (Québec) G0S 3G0

1798, route Kennedy  
SCOTT (Québec) G0S 3G0  
info@couvoirscoff.com  
**COUVOIR SCOTT LTÉE**

**Pavages**  
**L.G.F.**  
Résidentiel • Commercial  
Industriel  
RÉG. Q. BB723BP4-18  
**Keven Turcotte**  
Tél.: 418 387-5309  
Fax: 418 387-3988  
500, 1<sup>re</sup> Avenue, Parc Industriel  
Sainte-Marie (Québec) G6E 1B5

**Émile Bilodeau & Fils inc.**  
1153, RUE ST-GEORGES  
SAINT-BERNARD (QUÉBEC) G0S 2G0  
TÉL. : 418 475-6655 • TÉLÉC. : 418 475-4429

**ARBORICULTURE**  
**RENAULD VACHON INC.**  
TAILLE, ÉLAGAGE, ABATAGE,  
ESSOUCHAGE ET PLANTATION  
D'ARBRES, DE POMMIERS,  
D'ARBUSTES ET DE HAIES  
Service de Nacelle et de Chippeur disponible  
Renauld Vachon inc.  
Tél.: 418 387-8376 • Cell.: 418 386-7457  
Fax: 418 386-1969 • essouchage@hotmail.com  
90, rue du Lac  
Scott, Beauce  
(Québec) G0S 3G0

TÉL.: 418 387-5093  
TÉLÉC.: 418 387-1272  
PROPRIÉTAIRE: Bruno Drouin  
**Bruno Drouin**  
**AUTO INC.**  
26, RUE DROUIN, SCOTT (QUÉBEC) G0S 3G0  
www.brunodrouin.com

**Nathalie Fournier, prop.**  
6, 3<sup>e</sup> Rue, Scott  
(Québec) G0S 3G0  
Tél.: 418 387-6682

**Jimmy Doyon**  
102, rue du Menuisier  
Saint-Isidore (Québec)  
418 955-6049  
418 254-1472  
**Dalji**

